



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

**Projet de règlement no.2025-02
Modifiant le Règlement de lotissement 7-2000 afin d'intégrer les dispositions du
Règlement no.439-17 modifiant le Règlement n° 124-98 édictant le schéma
d'aménagement et de développement de la MRC intitulé « Schéma
d'aménagement révisé » afin d'ajuster certaines dispositions relatives au
lotissement et à l'émission de permis de construction à la suite de la rénovation
cadastrale**

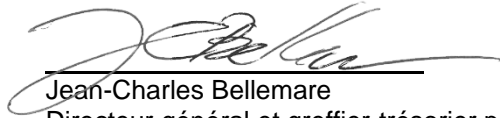
Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.), lors d'une séance tenue le 13 janvier 2025, le conseil de la municipalité de Westbury a adopté, par la résolution 2025-208, le projet de règlement numéro 2025-02 intitulé « Projet de règlement 2025-02 modifiant le règlement de lotissement 7-2000 afin d'intégrer les dispositions du règlement « 439-17 modifiant le règlement n° 124-98 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC intitulé « Schéma d'aménagement révisé » afin d'ajuster certaines dispositions relatives au lotissement et à l'émission de permis de construction suite à la rénovation cadastrale »

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une consultation publique le 3 février 2025 à 18h00, au bureau municipal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de Règlement, les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de Règlement.

Une copie du projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Fait à Westbury ce 14^e jour du mois de janvier 2025.

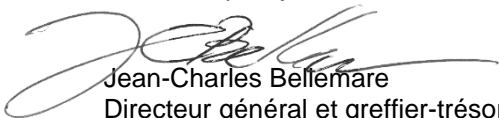


Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim du canton de Westbury, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce 14 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de janvier 2025.



Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par intérim